

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET DÉLESTAGES

Le gouvernement a annoncé la possibilité en dernier recours de mettre en place un plan national de délestages (coupures d'électricité préventives) pouvant toucher la Seine-et-Marne.

Dans cette hypothèse, la Mairie appelle les personnes isolées et fragiles à se faire connaître, afin de pouvoir établir un plan de suivi et d'accompagnement.

Si vous êtes isolé, si vous êtes une personne handicapée ou nécessitez un appui, faites vous connaître en contactant le CCAS au 01 60 07 89 20.

De manière générale, tous les habitants sont invités à se renseigner sur www.monecowatt.fr ou en téléchargeant l'application EcoWatt.

Publié le 21 décembre 2022